



ANALYSE DE L'ACCORD DE PARIS PAR OXFAM : LES POINTS QUI MARQUERONT LES ESPRITS

Les citoyen-ne-s ont réclamé des mesures fortes

Le sommet de Paris a permis de rappeler aux responsables politiques et au grand public qu'il existe un mouvement pluraliste fort et en pleine expansion de personnes qui luttent contre le changement climatique et mettent en œuvre des solutions concrètes. Partout dans le monde, de l'Australie au Zimbabwe, des citoyennes et citoyens ont manifesté dans la rue ou mené d'autres actions pour demander à leurs gouvernements de passer à la vitesse supérieure sans plus tarder. Les grandes marches citoyennes pour le climat ont battu des records de mobilisation dans dix villes, et plus d'un million de personnes sont descendues dans la rue. Même à Paris, sous verrouillage sécuritaire, plus de 10 000 personnes ont formé une chaîne humaine pacifique. Des actions montrant que la population gardait les yeux rivés sur Paris ont fleuri avant l'ouverture des négociations au Bourget et se sont poursuivies pendant la conférence. De nombreuses actions en ligne ont également eu lieu, ainsi que d'impressionnantes manifestations unitaires au sein du centre de conférence. Puis à l'approche de la conclusion d'un accord, les citoyennes et citoyens se sont rassemblé-e-s pour lancer d'une seule voix un message fort : qu'ils et elles continueront de tout mettre en œuvre pour protéger leur planète.

Après avoir dormi trop longtemps, les dirigeant-e-s ont ouvert les yeux

Dans un contexte de scepticisme à l'égard du multilatéralisme et d'aggravation des conflits sur la scène internationale, l'accord de Paris restera dans les mémoires comme un moment exceptionnel de rassemblement de l'humanité. Avec 150 chef-fe-s d'État et de gouvernement assistant à l'ouverture des négociations, ce fut le plus grand rassemblement de leaders mondiaux sous un même toit pour traiter d'un unique thème. Plus de 190 pays, représentant 94 % du total des émissions mondiales de gaz à effet de serre, se sont engagés à réduire leurs propres émissions. Des signes indiquent que la science va finir pas l'emporter : des pays ont adopté un texte appelant à limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C, seuil au-delà duquel la sécurité de nombre d'États insulaires vulnérables et de pays les moins avancés (PMA) serait gravement compromise. Après 21 années d'âpres négociations et six ans après la débâcle de Copenhague, c'est un tournant remarquable.

La réorientation des capitaux a commencé

À Paris, des centaines d'entreprises et de PDG se sont engagé-e-s à réduire leur empreinte carbone et les États se sont fixé des objectifs plus ambitieux et conformes aux données scientifiques. Pour la première fois, il s'est constitué un contrepoids solide et crédible au lobby de l'industrie des énergies fossiles, qui freine des quatre fers. La coalition *We Mean Business* a aligné 100 lobbyistes pour tenter de peser sur l'issue du sommet de

Paris. Le soutien des entreprises à la tarification du carbone s'est accru et des appels à mettre fin aux subventions aux énergies fossiles ont été lancés. D'emblée, 115 entreprises se sont engagées à aligner leurs objectifs de réduction des émissions sur le niveau de décarbonisation nécessaire pour maintenir le réchauffement en dessous de 2 °C. L'objectif d'utiliser 100 % d'énergies renouvelables a été adopté par 52 grandes entreprises, ce qui montre que la fin de l'ère des énergies fossiles est imminente. Le secteur financier a également mis sur la table des milliards de dollars pour permettre la transition des énergies fossiles aux énergies renouvelables, et le secteur des assurances s'est engagé collectivement à consacrer 109 milliards de dollars pour faire face aux effets du changement climatique. De plus, la *Breakthrough Energy Coalition*, pilotée par Bill Gates et regroupant 26 investisseurs privés, ainsi que l'université de Californie, a annoncé son intention d'investir 2 milliards de dollars dans les énergies propres.

Pour la campagne d'Oxfam « La face cachée des marques », qui vise à inciter les grands groupes de l'agroalimentaire à lutter contre le changement climatique, Kellogg's a fait une annonce remarquable : l'entreprise s'est engagée à réduire l'empreinte carbone de l'ensemble de ses propres opérations de 65 % et les émissions de gaz à effet de serre générées dans sa chaîne d'approvisionnement de 50 % d'ici à 2050. M&S et Unilever ont promis de s'approvisionner en priorité dans les pays disposant de politiques globales visant à assurer une gestion durable des forêts, ce qui contribuera à faire pression sur les États pour que ceux-ci mettent en place les cadres réglementaires nécessaires.

Redistribution des cartes dans la géopolitique mondiale

Les pays qui ont pris les engagements les plus ambitieux en amont des négociations de Paris sur le climat sont des pays en développement. Bien qu'ils ne fassent partie des grands émetteurs que depuis peu, des pays comme l'Inde et la Chine ont fait preuve d'une ambition sans précédent, surtout au regard de leur niveau de développement socio-économique. S'ils vont au bout de leurs engagements, leur trajectoire de développement s'écartera considérablement de celle des puissances riches actuelles.

Ces nouvelles ambitions de l'Inde et de la Chine changent la donne et redessinent une carte du leadership mondial où les pays riches commencent à occuper une place moins importante. Pendant le sommet de Paris, l'Afrique a conclu un accord de trois ans avec la Chine : celle-ci injectera 60 milliards de dollars sur le continent africain pour y financer les infrastructures, les services de santé et d'éducation et la résilience. L'accord s'accompagne en outre d'un allègement de la dette pour les pays africains les moins avancés. Autant dire qu'il éclipse les financements climat mis sur la table à Paris. Alors que la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures a vu le jour récemment, l'Inde a annoncé une Alliance internationale pour l'énergie solaire. En comparaison, les mesures prises par l'UE pour relancer sa vieille alliance avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), rejoints par les traditionnels réfractaires comme l'Australie, le Canada, le Japon et les États-Unis, ont fait figure, de la part de pays aux intérêts fondamentalement différents, de manœuvre tactique de dernière minute visant à isoler des économies émergentes clés. Il reste à voir si cette coalition dite de grande ambition mérite bien son nom et stimulera les ambitions après le sommet de Paris, en conduisant la révision à la hausse des engagements actuels de financement et de réduction des émissions [1].

Un accord en demi-teinte

Malgré la pression exercée à la fois par la société civile, les pays vulnérables et les éléments les plus progressistes du secteur privé, les puissances ont laissé les intérêts particuliers et court-termistes primer sur l'intérêt commun. Nous connaissons à présent l'objectif à atteindre, mais l'incertitude qui demeure quant aux moyens d'y parvenir, pour rester sous le seuil de 1,5 °C, fait peser une grave menace.

DOMAINE	Que contient le « paquet de Paris » ?	Note (de 1 à 10)
Financement pour l'après-2020	- Les pays développés ont décidé de poursuivre l'objectif de dégager 100 milliards de dollars par an jusqu'en 2025, après quoi sera défini un nouvel objectif de mobilisation des financements pour l'après-2025, à partir d'un plancher de 100 milliards de dollars. Nous ne savons toutefois pas s'il s'agira d'un objectif vague pour lequel personne ne pourra être tenu responsable ou s'il renforcera les dispositions en	4/10

	<ul style="list-style-type: none"> - matière d'appui financier de sources publiques. - L'accord ne renforce pas l'engagement des pays développés, mais réaffirme leur obligation de fournir des ressources financières dans la continuité de leurs obligations existantes au titre de la CCNUCC. Il encourage les autres pays à contribuer à titre volontaire (l'ensemble des pays se fixeront un nouvel objectif chiffré collectif à partir d'un niveau plancher de 100 milliards de dollars par an). - La mobilisation de moyens de financement pour lutter contre le changement climatique devrait représenter une progression par rapport aux efforts antérieurs, mais aucun niveau de référence n'est donné pour évaluer les progrès. - Le texte parle de <i>mobiliser</i> plutôt que de <i>fournir</i> l'appui financier, ce qui ouvre la porte à un risque de dépendance excessive vis-à-vis des investissements privés. - Contrairement à ce qui est défini pour l'atténuation, la définition périodique d'objectifs collectifs ne fait actuellement pas partie du paquet de Paris (hormis le nouvel objectif à fixer pour l'après-2025). - La nécessité de <i>réorienter les capitaux</i> et de mobiliser les investissements pour impulser la transition vers un développement sobre en carbone et résilient au changement climatique est reconnue comme l'un des objets de l'accord. - Contrairement aux versions antérieures, l'accord définitif ne comporte pas de programme de travail sur les sources innovantes de financement public. Autrement dit, le sommet de Paris n'a pas prévu de moyen de ne plus puiser dans l'aide publique au développement pour financer la lutte contre le changement climatique. - Le bilan mondial (« stocktake » en anglais) examinera également l'adéquation de l'appui fourni en matière d'adaptation. 	
Financement de l'adaptation	<ul style="list-style-type: none"> - Le texte parle d'« équilibre » entre l'adaptation et l'atténuation, mais c'était déjà un concept reconnu qui, comme l'expérience le montre, ne suffit pas à garantir que l'on répondra aux besoins d'adaptation. - Surtout, la décision de la COP qui accompagne l'accord parle de réaliser l'objectif de dégager 100 milliards de dollars tout en augmentant sensiblement le financement de l'adaptation par rapport aux niveaux actuels. L'accord mentionne également la nécessité de prévoir des ressources d'origine publique et sous forme de dons pour l'adaptation (des PMA et des petits États insulaires en développement). Le Fonds pour l'adaptation <u>peut</u> concourir à l'application de l'accord. - Le Comité de l'adaptation et le Comité permanent du financement examineront ensemble la question de l'appui à l'adaptation. - Des pays (Allemagne, États-Unis) ont annoncé bilatéralement leur intention d'augmenter leurs contributions financières aux efforts d'adaptation. Nous estimons que cela portera les dons en faveur de l'adaptation à entre 5 et 8 milliards de dollars par an d'ici à 2020 (dernière déclaration des États-Unis comprise). - D'autres engagements concernant l'adaptation ont également été annoncés. Les pays donateurs destineront 250 millions de dollars au Fonds pour les pays les moins avancés. L'Allemagne (150 millions d'euros), les États-Unis (30 millions d'euros) et d'autres ont promis de contribuer à l'initiative sur l'assurance contre les risques climatiques. Plusieurs pays (Allemagne, Italie, Luxembourg, Suède et région Wallonne de Belgique) ont promis un apport total de 77 millions d'euros au Fonds pour l'adaptation, l'annonce de l'Allemagne étant la 	3/10

	<p>plus élevée avec 50 millions d'euros.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le sommet de Paris n'a pas permis de fixer un objectif chiffré de financement pour l'adaptation, que ce soit pour l'avant ou l'après-2020 (quantitativement ou qualitativement). Ces objectifs devront être discutés à la COP22, qui se tiendra au Maroc. 	
Financement avant 2020	<ul style="list-style-type: none"> - Certaines contributions ont été annoncées en amont et au début de la COP, nous rapprochant des 100 milliards de dollars (Allemagne, France, Royaume-Uni, Canada, Pays-Bas, Espagne, Japon, États-Unis, institutions européennes et banques multilatérales de développement). - Malgré une formulation vague, la décision de Paris définit des critères de comptabilité afin d'améliorer la notification des financements climat. 	5/10
Mécanisme de révision à la hausse des ambitions (INDC)	<ul style="list-style-type: none"> - Les contributions nationales soumises (INDC, <i>Intended nationally determined contribution</i>) sont définies à l'horizon 2025 ou 2030. Additionnées, elles mettent la planète sur une trajectoire de réchauffement de 3 °C, ce qui dépasse largement l'objectif des +2, voire +1,5 °C énoncé dans l'accord de Paris. - Fait essentiel, le mécanisme de relèvement des ambitions est très faible : il est prévu d'organiser un « dialogue de facilitation » pour faire le point en 2018, puis de procéder à un premier bilan en 2023 (et tous les cinq ans par la suite). Ces bilans « éclaireront » les États dans « l'actualisation et le renforcement » de leurs efforts. - En 2020, il sera instamment demandé aux pays qui n'ont pas d'objectifs à l'horizon 2030 de les soumettre. Ceux qui les auront déjà définis seront invités à les confirmer ou les actualiser. (Il n'est pas demandé d'actualiser les objectifs à l'horizon 2025, et actualiser ne signifie pas nécessairement renforcer.) - Il manque un engagement explicite d'augmenter l'effort global. De plus, l'absence de déclencheur précis du relèvement des ambitions entre 2020 et 2025, de même qu'au cours de la période 2020-2030, est particulièrement inquiétante. - Nous pouvons nous réjouir qu'au-delà de l'actuelle série d'INDC, les États se soient engagés à un cycle quinquennal de définition des objectifs, chacun représentant une progression par rapport au précédent. 	5/10
Objectif à long terme	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement de maintenir l'augmentation de la température mondiale bien en dessous de 2 °C et de poursuivre les efforts pour la limiter à 1,5 °C. - La reconnaissance de l'objectif de +1,5 °C est une victoire remportée de haute lutte, mais le reste de l'accord ne garantit pas qu'il sera atteint. - Objectif à long terme de zéro émissions nettes au cours de la seconde moitié de ce siècle. L'inclusion de cette échéance est encourageante, mais la référence à l'« équilibre » entre les émissions et les absorptions par les puits de gaz à effet de serre suscite des inquiétudes concernant les implications possibles pour l'utilisation des sols et la sécurité alimentaire. - La formulation de l'objectif à long terme admet que le plafonnement des émissions de gaz à effet de serre prendra davantage de temps pour les pays en développement et reconnaît explicitement la 	5/10

	nécessité que les efforts se poursuivent sur la « base de l'équité ».	
Pertes et dommages	<p>Le texte contient les éléments de base que nous souhaitons voir inscrits dans l'accord de Paris concernant les pertes et dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un point à part entière de l'accord (article 8) - Un processus de renforcement des mesures et de l'appui pour remédier aux pertes et dommages (y compris pour les phénomènes qui se manifestent lentement et les pertes autres qu'économiques) - Malgré une formulation assez vague, la nécessité de réduire les « déplacements de population liés aux effets néfastes des changements climatiques » est inscrite dans l'accord et cette référence pourrait servir de base à de futurs travaux en la matière et à l'instauration d'un « instrument de coordination » lors des prochaines COP. - Le Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et dommages sera amélioré et renforcé et demeurera le dispositif institutionnel compétent pour la gestion des pertes et dommages, selon toute vraisemblance sous l'autorité de la COP, ce qui en garantira la permanence. - Les implications juridiques de la clause excluant toute responsabilité ou indemnisation pour les pertes et dommages (inscrite dans la décision de la COP) restent préoccupantes et doivent être examinées de façon plus approfondie. Il est important de noter que cette clause d'exclusion ne porte que sur les dispositions de l'article en question ; il ne s'agit pas d'une exclusion générale de toute responsabilité en la matière. 	5/10
Droits humains et égalité hommes-femmes	Le préambule de l'accord évoque les droits humains, l'égalité entre les femmes et les hommes et une transition équitable, mais toute mention a été supprimée dans l'accord définitif.	4/10

Un monde inconscient du coût humain et économique d'une mauvaise adaptation...

Concernant l'adaptation, la communauté internationale continue de faire l'autruche. Les donateurs ont certes promis des financements climat cette année, mais le montant sur lequel les discussions se basaient était tellement faible que ces nouveaux engagements ne représentent qu'une goutte d'eau dans l'océan. À Paris, l'adaptation a encore et toujours été traitée comme une question réservée aux pays les plus pauvres ou les plus vulnérables. Les pays riches s'en sont servis pour obtenir l'adhésion des pays pauvres, sans la considérer comme un volet essentiel d'une réponse efficace de la communauté internationale au changement climatique. Nous estimons que seulement 5 à 8 milliards de dollars de dons par an seront destinés à l'adaptation. Au total, le financement de l'adaptation n'équivaut qu'à trois dollars par an et par agricultrice ou agriculteur en situation de pauvreté dans les pays en développement [2]. Ce résultat décevant montre clairement que la plupart des États (contrairement à un nombre croissant de villes) n'ont pas encore conscience de la gravité des risques posés par un manque de préparation et d'adaptation.

Un réchauffement de 1 °C entraîne déjà des destructions considérables. Trois catastrophes sur quatre sont désormais liées au climat. Depuis la première conférence sur le changement climatique (COP1), en 1995, les catastrophes climatiques ont fait 606 000 morts et 4,1 milliards de blessés, de sans-abris ou de sinistrés ayant besoin d'une aide d'urgence [3]. Les pertes humaines ont été majoritairement enregistrées dans les pays en développement. La capacité des pays à faire face à la multiplication et à l'intensification des catastrophes est mise à rude épreuve depuis des années et le système humanitaire international ne peut simplement plus répondre aux besoins grandissants. Le HCR estime en outre que 20 millions de personnes sont déplacées chaque année en raison de catastrophes naturelles, un chiffre qui devrait continuer d'augmenter sous l'effet du changement climatique [4]. Selon le GIEC, au cours des vingt dernières années, la croissance de la population et le manque de terres ont incité plus de 10 millions de Bangladais-e-s à migrer vers les pays indiens voisins. Ces migrations ont été exacerbées par une série d'inondations et de sécheresses entravant les moyens de

subsistance des agricultrices et agriculteurs sans terres et en situation de pauvreté dans la région. Sur les littoraux, la perte de terres induite par l'élévation du niveau de la mer, sous l'effet du changement climatique, va probablement accroître les déplacements des populations résidentes. Nombre des pays d'Asie du Sud s'attendent de plus en plus à ce que les effectifs de déplacés augmentent à l'avenir [5].

Même en cas de reprise des négociations au cours des cinq prochaines années pour revoir à la hausse les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre, les pays en développement devront supporter des coûts d'adaptation d'au moins 520 milliards de dollars par an d'ici à 2050. Dans l'ensemble, le préjudice économique subi par les pays en développement dans un scénario de réchauffement de moins de 2 °C devrait atteindre 1 100 milliards de dollars par an [6]. La difficulté de construire des infrastructures bas carbone et résilientes, dont beaucoup ne répondent pas à des impératifs commerciaux, est énorme. Selon Lord Stern, à l'échelle mondiale, environ 90 000 milliards de dollars d'investissements seront nécessaires, en particulier dans les villes et les systèmes de production d'énergie au cours des 15 prochaines années [7]. Rien que les pertes agricoles imputables aux événements météorologiques extrêmes alimentés par le changement climatique ont déjà coûté au moins 8 milliards de dollars par an ces dix dernières années – un chiffre qui devrait augmenter rapidement. Or, selon Swiss Re, moins de 10 % des pertes liées aux conditions météorologiques dans les pays en développement étaient couvertes par une assurance [8]. L'ampleur du défi est énorme, surtout si l'on considère que la partie du nouvel accord relatif au mécanisme de pertes et dommages n'ouvre pas la voie à un régime de responsabilité et d'indemnisation.

Une telle charge plomberait les budgets publics. Les pays africains consacrent déjà 5 milliards de dollars par an à l'adaptation ; des dépenses supplémentaires compromettraient la réalisation des autres Objectifs de développement durable, tels que l'accès à la santé et à l'éducation. Comme l'a déclaré le représentant du Soudan du Sud, « nous ne pouvons pas utiliser les fonds alloués à l'éducation et à la santé pour payer la facture climatique. Nos pays sont trop jeunes. Nous sommes ici pour sauver la planète et les droits humains. Les gains économiques immédiats sont bienvenus, mais les vies humaines sont plus importantes. » Les pays et les villes qui ne se seront pas suffisamment adaptés risquent en outre de se retrouver confrontés à une pression à la baisse des notations souveraines, de s'enfoncer dans une spirale d'endettement et de voir leur taux de croissance stagner, avec de graves répercussions sur leur trajectoire de décarbonisation. Selon une étude de Standard and Poor's, les risques naturels liés au changement climatique pèseront sur la note de la plupart des pays vulnérables, qui pourrait baisser d'environ un cinquième de cran en moyenne. Alors que le risque pour les économies développées est négligeable, les pays émergents et en développement, en particulier dans les Caraïbes et l'Asie du Sud-Est, seront les plus touchés. La Thaïlande pourrait voir sa note reculer de deux crans. Toujours selon la même étude, le changement climatique risque d'entraîner un alourdissement des dettes publiques compris entre un peu plus de 4 % (pour le Vietnam) et 42 % (pour les Bahamas) du produit intérieur brut (PIB), par rapport à un scénario sans changement climatique [9]. Une croissance plus lente, freinée par plusieurs chocs économiques et accompagnée d'un déficit budgétaire plus important, compromettrait gravement les chances de réduire les inégalités et d'éradiquer la pauvreté et pourrait aggraver le risque d'instabilité dans les pays déjà fragilisés par une mauvaise gouvernance et un conflit régional.

La tendance des États à privilégier l'atténuation se reflète dans le secteur privé. La plupart des entreprises présentes à la COP21, exception faite des secteurs de l'assurance et de l'eau, concentraient leur attention sur la question de l'atténuation. Cependant, il devient de plus en plus évident que les entreprises qui ne s'adaptent pas et dont les chaînes d'approvisionnement manquent de résilience risquent la faillite et le problème des actifs inutilisables (« stranded assets ») ne sera pas l'apanage du seul secteur des énergies fossiles. Ce dernier est menacé par un impact direct sur la production, les équipements de distribution et le marché, tandis que le danger pour le secteur des biens de consommation réside dans la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement et des marchés.

L'ouragan Katrina en 2005 et le tsunami provoqué par le séisme de Tohoku en 2011 sont les deux plus grandes catastrophes naturelles de ces dix dernières années. Selon Standard and Poor's, ces deux événements ont

également déclenché près de 50 % des décisions de notation dans lesquelles une catastrophe naturelle a constitué un facteur. Katrina, en particulier, a été à l'origine de quasiment la totalité des cas de cessation de paiement. Cet ouragan a eu des répercussions très diverses, de dommages directs considérables à des ruptures importantes des chaînes d'approvisionnement en passant par une flambée des prix dans un large éventail de secteurs [10].

... et prêt à entériner les inégalités

Les États réunis à Paris n'ont pas pu décider de la façon de répartir équitablement ce qui reste de notre budget carbone, afin de limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C. Ils ne sont pas parvenus à un « Yalta » du climat, qui aurait scellé un accord de contrepartie entre les pays qui ont le potentiel d'atténuation le plus important (les pays en développement) et ceux qui disposent de la technologie et des moyens financiers de le réaliser.

Les pays riches n'ont pas assumé leur juste part des efforts d'atténuation et de financement. Ils n'ont pas entrepris de créer de nouvelles sources de financement qui, comme l'affectation d'une partie des recettes des marchés du carbone, l'instauration de taxes sur les transactions financières et la réorientation des subventions aux énergies fossiles, permettraient d'assurer la grande transition nécessaire dans les pays du Sud. Au lieu de cela, ils ont épuisé leur capital politique à s'efforcer de faire porter le financement et les efforts d'atténuation par les pays émergents. Pour leur part, ces derniers ont craint de devoir payer la facture. Alors qu'ils prônaient la solidarité avec les pays en développement les plus pauvres, la réticence de la Chine, de l'Inde, du Brésil et de l'Afrique du Sud, notamment, à joindre leurs contributions financières à celles des pays développés a contribué à réduire la nécessité de fixer de nouveaux objectifs collectifs de financement.

L'absence de solution pour combler « l'écart gigatonne » aura des conséquences dévastatrices pour les pays les plus pauvres et les plus vulnérables. Mais les pays pauvres n'ont pas non plus défendu leurs intérêts nationaux, craignant de se faire piétiner sans ménagement s'ils s'opposaient aux grands pays émetteurs.

Les négociations n'ont fait qu'effleurer cette question des profondes inégalités entre pays, mais l'importance des inégalités d'émissions au niveau individuel auraient certainement paru insupportable. L'empreinte carbone d'une personne faisant partie des 1 % les plus riches au monde est en moyenne 175 fois plus importante que celle d'une personne se situant dans les 10 % les plus pauvres [11]. Réinventer des modes de vie qui soient compatibles avec les limites de notre planète, tout en garantissant l'exercice des droits fondamentaux, nécessitera une profonde transformation de la société.

L'équité entre les femmes et les hommes est une autre victime de la course à l'accord, à Paris. Selon Mary Robinson, ancienne présidente de l'Irlande et ancienne Haute-Commissaire des Nations unies aux droits humains, « s'il y avait eu davantage de femmes aux commandes, nous n'en serions pas là aujourd'hui [12]. » Cela sonne tout à fait vrai, vu que sur les 145 chef-fe-s d'État et de gouvernement présent-e-s à l'ouverture de la COP, seulement 11 étaient des femmes. De même, les femmes ne représentent qu'environ 30 % des chef-fe-s de délégation des Parties et qu'un petit pourcentage des effectifs des organes de la Convention [13], malgré la décision prise lors de la COP18 d'atteindre la parité au sein de ces organes. Bien qu'il soit admis que le changement climatique touche les femmes de manière disproportionnée, l'accord de Paris tient à peine compte du fait que les femmes ont des besoins plus importants en matière de financement de la lutte contre le changement climatique, d'énergies renouvelables et de capacités d'adaptation.

La suite : 2016 et après

Malgré toutes ses carences, l'accord de Paris fournit quelques instruments qui nous permettront d'accélérer la grande transition en cours et de la rendre plus équitable. Mais les États, le secteur privé et les citoyen-ne-s ne peuvent pas se permettre de se reposer sur leurs lauriers : il n'y a plus de temps à perdre. Les beaux discours et les textes juridiques doivent impérativement se traduire en mesures concrètes.

Renforcer en quantité et en qualité les financements publics de l'adaptation au changement climatique, sans puiser dans les budgets de l'aide internationale, et remédier aux lacunes du système humanitaire international

La préparation aux effets du changement climatique doit faire partie des priorités nationales et internationales des ministres des Finances du Nord comme du Sud. Les États doivent s'assurer de la résilience de leur

économie et de leur budget face au changement climatique et arrêter de gaspiller des milliards de dollars en subventions aux énergies fossiles. Les grands pays donateurs doivent en outre veiller à ce que la part des financements climat destinés à l'adaptation (16 % actuellement) augmente au rythme des besoins. Jusqu'à présent, les financements climat publics proviennent quasi exclusivement de budgets d'aide internationale déjà plus que serrés. Les États doivent mobiliser sans attendre des sources supplémentaires de financement, telles que les taxes sur les transactions financières. De nouvelles initiatives, telles que le *Carbon Pricing Panel*, pourraient favoriser l'établissement de normes exemplaires pour les taxes carbone et les marchés du carbone, en assurant qu'une partie des recettes de ces mécanismes abonde directement les fonds des Nations unies pour le financement de la lutte contre le changement climatique. La mise en place d'un nouveau marché du carbone est imminente et la Chine pourrait ouvrir la marche dans ce domaine.

En mai 2016, le Sommet humanitaire mondial sera un moment important pour amener la communauté internationale à faire face à la réalité du réchauffement de la planète. L'aide humanitaire internationale n'a pas évolué au rythme de la multiplication des catastrophes liées au climat et des conflits apparemment sans issue. Des millions de personnes souffrent du manque d'aide et de protection, et leur nombre augmente. Les États et les donateurs se sont concentrés davantage sur la préparation, mais ils doivent à présent porter leur attention sur la mise en œuvre d'interventions précoces et d'ampleur suffisante, qui permettent de renforcer la résilience des communautés et de soutenir les moyens de subsistance. Cela aura le double avantage d'améliorer l'efficacité au regard des coûts sur le long terme. Au début de l'année 2016, 18 millions de personnes risquent de subir les effets de l'épisode actuel d'El Niño, particulièrement puissant. Ce sera un moment de vérité pour les efforts d'adaptation sur le terrain.

Vérifier la crédibilité des politiques nationales vis-à-vis de l'engagement de limiter le réchauffement à 1,5 °C

Tous les pays doivent s'assurer dans les plus brefs délais de la crédibilité de leur INDC à l'égard des engagements pris à Paris, afin de déterminer s'ils ont annoncé une contribution suffisante à l'ambition de limiter le réchauffement à 1,5 °C. Pour l'UE, cela signifie que la prochaine révision du système d'échange des quotas d'émission devra tenir compte de l'objectif des 1,5 °C et faire en sorte que l'INDC actuelle, visant à réduire les émissions européennes de gaz à effet de serre d'« au moins 40 % d'ici à 2030 », soit revue à la hausse.

Les États-Unis devront quant à eux commencer par honorer leurs engagements actuels au titre de la loi sur qualité de l'air (le « Clean Air Act ») et mettre fin aux subventions aux énergies fossiles, aux investissements publics dans le secteur et aux forages sur les terrains publics.

L'Australie prévoit de réexaminer ses politiques climatiques en 2017. Cette évaluation devra conduire à un relèvement substantiel de ses objectifs de réduction des émissions à l'horizon 2025 ou 2030. Le pays doit impérativement prévoir de sortir du charbon et favoriser les énergies renouvelables, mais aussi de soutenir davantage la lutte contre le changement climatique dans les pays en développement.

Autre gage de crédibilité, il est nécessaire que des secteurs qui ne sont actuellement pas visés par l'accord de Paris fassent également partie de la solution. Citons notamment le transport maritime et aérien. Les organes directeurs de l'Organisation maritime internationale et de l'Organisation de l'aviation civile internationale doivent maintenant présenter sans délai des propositions de réduction des émissions crédibles à l'égard de l'objectif fixé à Paris de limiter le réchauffement à 1,5 °C.

La tarification du carbone, un domaine auquel nombre d'États s'intéressent de plus en plus, doit se faire de manière à assurer de réelles réductions des émissions, à bénéficier aux populations les plus touchées et à ne pas autoriser à polluer. La communauté internationale doit continuer sur la lancée des efforts déployés par la Banque mondiale et le FMI en vue de mettre en œuvre une approche commune de tarification du carbone, qu'il s'agisse de taxes ou de marchés. Elle doit également garantir qu'une part des recettes bénéficie aux populations les plus touchées. Le changement climatique, surtout le risque qu'il comporte, doit également être intégré plus systématiquement dans les décisions d'investissement, le *reporting* des entreprises, les activités des agences de notation et autres prévisions et modèles macroéconomiques.

Le secteur privé doit encore faire preuve de davantage d'engagement : pour être crédibles, les propositions avancées lors de la COP doivent être mises en œuvre et améliorées. Toutes les entreprises doivent se fixer des objectifs de réduction des émissions fondés sur les données scientifiques, réévaluer comment leurs promesses actuelles nous aident à atteindre l'objectif des 1,5 °C et adopter des mécanismes internes de tarification du carbone. Elles doivent faire pression sur les gouvernements pour qu'ils adoptent des politiques plus ambitieuses au niveau national, sanctionner les PDG réfractaires et se détacher des associations professionnelles qui prêchent la lutte contre le changement climatique sans rien changer au statu quo. Il est également important que les entreprises prennent toute la mesure des défis que représentent l'adaptation et la résilience, notamment dans les secteurs de l'énergie, des biens de consommation, de la finance et des assurances.

Les citoyen-ne-s doivent demander des comptes à leurs gouvernements et au secteur privé : le mouvement pour le climat n'a été que renforcé par le sommet de Paris. Au Nord comme au Sud, les ONG, grandes et petites, ont remporté des victoires majeures ces dernières années et nous cernons mieux désormais ce qui est nécessaire pour mener une décarbonisation équitable et renforcer la résilience au changement climatique de la planète. Tant que les responsables politiques garderont un train de retard, la société civile devra continuer de renforcer sa mobilisation et sa diversité. Cela veut dire poursuivre une campagne énergique, tant au niveau communautaire que dans les hautes sphères de décision, mais aussi faire valoir les dispositions adoptées à Paris pour contester l'inertie au niveau national, quitte à aller devant les tribunaux.

Conclusion – Quels seront les points marquants de la prochaine grande COP ?

L'accord de Paris ne marque pas la fin du combat pour la justice climatique. Vu la tendance entre la COP15 de Copenhague et la COP21 de Paris, qu'est-ce qui caractérisera la prochaine grande conférence mondiale sur le climat ?

Nous pouvons imaginer que le débat sur l'atténuation des effets du changement climatique aura profondément changé. Un objectif à long terme précis concernant l'utilisation exclusive d'énergies renouvelables pourra avoir été adopté quelques années plus tôt. Tous les pays profiteront de la considérable baisse du prix des énergies renouvelables et proposeront des réductions beaucoup plus ambitieuses de leurs émissions.

Mais les négociations n'en seront pas moins conflictuelles pour autant. Au contraire, l'adaptation, actuellement considérée comme une question secondaire n'intéressant que les pays les plus pauvres et les plus vulnérables, passera au premier plan des négociations. Les pays se disputeront les aides pour faire face à l'augmentation du coût des systèmes de sécurité sociale et des primes d'assurance, tandis que les recours en responsabilité se multiplieront et les acteurs du secteur financier, mis en difficulté par les actifs inutilisables, feront de nouveau appel à l'État pour les renflouer.

Au lieu d'une dynamique emmenée par un G2 constitué des États-Unis et de la Chine, ce seront les relations entre les puissances du Sud (Afrique, Asie et Amérique latine), notamment l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud et la Chine, qui donneront le ton des négociations. Au lieu des ministres de l'Environnement, ce seront les ministres des Finances qui se réuniront, car le coût économique du changement climatique et le retard des pays, des villes et des entreprises en matière de préparation et d'adaptation seront pris en compte dans les notations souveraines et pèseront sur les taux de croissance du PIB.

L'accord de Paris est historique, mais il ne sera pas le dernier. Le monde politique prend conscience de ce à quoi peut ressembler la sortie progressive des énergies fossiles. Mais il ne fait que commencer à prendre la mesure du défi que représente l'adaptation aux effets du changement climatique sur notre système alimentaire, notre système humanitaire, nos économies et, *in fine*, les moyens de subsistance de centaines de millions de personnes dans le monde. Pour les populations les plus pauvres et les plus vulnérables du monde, la lutte pour la justice climatique continue.

[1] Selon les médias, une centaine de pays ont rejoint la coalition « de grande ambition » emmenée par l'UE et les États-Unis, notamment le Mexique, la Colombie, les îles Marshall, les Tuvalu, la Gambie, le Canada, l'Australie, les Seychelles, la Suisse, les Fidji, le Japon, l'Uruguay, la Micronésie et le Brésil.

[2] <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/game-changers-in-the-paris-climate-deal-what-is-needed-to-ensure-a-new-agreemen-582554>

[3] http://www.unisdr.org/files/46793_2015no39fr.pdf

[4] <http://www.un.org/en/globalissues/briefingpapers/refugees/nextsteps.html>

[5] <http://ipcc.ch/ipccreports/tar/wg2/index.php?idp=450>

[6] Calculs d'Oxfam, <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/game-changers-in-the-paris-climate-deal-what-is-needed-to-ensure-a-new-agreemen-582554>

[7] <http://newclimateconomy.net/content/press-release-economic-growth-and-action-climate-change-can-now-be-achieved-together-finds>

[8] http://www.swissre.com/global_partnerships/wcdrr_in_sendai.html?mobile=iphone

[9]

https://www.agefi.com/uploads/media/S_P_The_Heat_Is_On_How_Climate_Change_Can_Impact_Sovereign_Ratings_25-11-2015.pdf

[10] <http://www.climatechangenews.com/2015/05/06/sp-warn-climate-change-will-hit-corporate-credit-profiles/>

[11] <https://www.oxfam.org/fr/rapports/inegalites-extremes-et-emissions-de-co2>

[12] <http://www.globalissues.org/news/2015/12/08/21685>

[13] <http://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/fre/06f.pdf>
